

Protocole d'aménagement du parcours scolaire répondant à des difficultés comportementales

Cette annexe du projet individuel de l'élève (PPRE, PAP et document de mise en œuvre du PPS) peut être proposée à des élèves à besoins éducatifs particuliers qu'ils soient ou non en situation de handicap. Le protocole ne s'adresse pas à des élèves dont les besoins de soin justifient un aménagement du parcours scolaire. Il a pour objectif d'accompagner au mieux la scolarité de l'élève. Il constitue une réponse provisoire à une situation particulière caractérisée à l'issue d'une ou plusieurs équipes éducatives et ESS. Il doit mobiliser les différents acteurs de la communauté éducative, dont les responsables légaux, et peut mobiliser des partenaires extérieurs autant que de besoin. Défini sur une durée déterminée, le protocole doit donner lieu à des points d'étape et à un bilan.

Nom :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>	Date de naissance :	<input type="text"/>	Classe :	<input type="text"/>	
Ecole :	<input type="text"/>			Circonscription :	<input type="text"/>		Date de rédaction :	<input type="text"/>

Problématique comportementale de l'élève	
Éléments principaux du projet déjà mis en œuvre (PPRE, PAP, Document de mise en œuvre du PPS, à joindre en annexe) Recours aux pôles ressources de proximité et départementaux et aux partenaires	
Besoins auxquels doit répondre le protocole d'aménagement	
Evolution(s) attendue(s) au regard du projet individuel de l'élève	



Conditions et étapes envisagées de l'aménagement du parcours : durée, progressivité, organisation hebdomadaire (dans et hors la classe, dans et hors l'école). Identification de l'adulte responsable de l'enfant.	
Conditions garantissant l'obligation scolaire et la continuité pédagogique, (dans et hors l'école, y compris en associant des partenaires extérieurs)	
Adhésion et implication des responsables légaux aux aménagements proposés	
Date prévisionnelle de la prochaine réunion de l'équipe éducative et bilan envisagé	

Annexes à joindre : PPRE, PAP, Document de mise en œuvre du PPS, emploi du temps actuel et prévisionnel

Signature des responsables légaux

Signature de l'enseignant

Signature de la directrice, du directeur

Validation IEN

Validation DASEN